

JOURNAL DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN



AUTOUR DU GOLFE

N°17 - Printemps - Été 2024

10 ans qu'une autre vie s'invente ici !



Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

ÉDITO



Ronan LE DÉLÉZIR

Président du
Parc naturel régional



Journal du Parc naturel
régional du Golfe
du Morbihan
n°17 Printemps-Été 2024
8, boulevard des Îles
CS 50213
56 006 VANNES cedex



Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication : Ronan Le Délézir
Rédaction : De l'œil à la plume (Roselyne Belz),
équipe du Parc
Comité de rédaction :
Commission communication, équipe du Parc
Traduction édit : Office public de la langue bretonne
Photographies et illustrations :
Banque d'images : PNRGM (sauf mentions
contraires) : David Lédan ; Fabrice Jaulin
P3 Infographie : Xavier Blondel
P4 Mickaël Weber ; B-Zalmanski - 128db
P6 Hippocampe/zostère : Nicolas Luy
P9 Photo nuit gauche : Benjamin Simon-Lohézic
P10 Angélique Rocheteau : Sous un autre angle ;
Nathalie Retail et David Fromont : Roselyne Belz
P11 Collégiens Arradon : Roselyne Belz
P13 Amis de Conleau : Roselyne Belz
P14 : Baccharis : Daniel Lasne ; Datura : Fredon
Bretagne ; Griffe de sorcière : P. Gourdain ; Herbe de
la pampa : Centre de ressources EEE
P16 : Salamandre, Cécile Chauvin
Conception et réalisation :
Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr
Impression : Calligraphy Print
Imprim'Vert - Imprimé sur papier issu de forêts gérées
durablement
Tirage : 79 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2024
Distribution : les communes du Parc
ISSN : 1760-107X



Pennad-stur

10 ans déjà qu'une autre vie s'invente ici !

Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur. Cette citation de Léonard de Vinci a ouvert la cérémonie des vœux du Parc en 2024. Une année singulière car elle est celle de ses 10 ans ! Une décennie d'actions pour un développement durable, conciliant préservation des richesses naturelles, culturelles et paysagères qui en font un territoire d'exception.

10 ans que le Parc accompagne les transitions, expérimente, échange, transmet et valorise les initiatives qui apportent des réponses aux enjeux de notre territoire : préservation du vivant dans sa diversité, adaptation au changement climatique, vivre ensemble. 10 ans qu'il coopère avec ses collectivités membres, ses partenaires, son conseil scientifique, son conseil des associations, les habitants et l'État.

Comme les 57 autres Parcs naturels régionaux de France, le Golfe du Morbihan affirme une volonté forte de dialoguer, de convaincre, de concilier les usages sur un espace partagé et convoité. Cette capacité à agir dans la concertation avec chaque acteur est une vraie chance pour notre territoire.

Le Parc innove en accompagnant nos nouveaux modes de production, de consommation, en revisitant notre aménagement... et cela fonctionne ! Citons la création d'une vingtaine d'Aires éducatives gérées par les enfants, en lien avec les communes et l'Éducation nationale, la tenue de centaines de chantiers d'arrachage de Baccharis mobilisant les habitants ou encore la plantation de milliers d'arbres avec le concours des agriculteurs... ces réalisations initiées par le Parc démontrent la faisabilité de concilier l'économie dans toutes ses dimensions et la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels.

Autre exemple d'envergure, le déploiement de mouillages à moindre impact en partenariat avec les communes et la Compagnie des ports. Discrets au début, ils sont dorénavant 500 répartis dans le Golfe et contribuent à préserver les herbiers sous-marins, lieux de vie de l'hippocampe. Ce n'est pas un hasard si notre Parc a choisi ce petit « cheval de mer » comme emblème pour le représenter. Il est dépendant de la qualité de l'eau et symbolise l'impérieuse nécessité de préserver le territoire dans toutes ses composantes maritimes et terrestres.

Comme l'hippocampe donnant naissance à des centaines de petits après sa gestation, ce magazine présente une foison d'actions soutenables portées par le Parc et ses partenaires depuis 10 ans. Il est moins un recueil de mémoire qu'un vivier d'initiatives nous incitant à poursuivre ensemble cette belle aventure : inventer ici une autre vie !

SOMMAIRE

5

10 ans de...

Préservation
des richesses
naturelles et
culturelles

8

10 ans de...

Développement
durable
et transitions

11

10 ans de...

Partage et
transmission

15

Ca s'est
passé /
A venir

16

La page
des jeunes

A-c'houde 10 vlez dija ec'h ijiner ur vuhez arall amañ !

Kerzh da gemer da gentelioù en natur, eno emañ hon amzer-da-zonet. Get ar gomz-se get Leonardo da Vinci e oa bet digoret abaden an hetoù evit ar Parc e 2024. Ur blezad hep e bar, rak 10 vlez eo ar Parc ! En drebad-se en deus graet traoù evit un diorroadur padus, é labourat evit gwareziñ an holl binvidigezhioù naturel el laka da vout ur c'hornad dibar – a-fet natur, sevenadur ha dremmvroioù.

A-c'houde 10 vlez emañ ar Parc é harpiñ an treuzkemmoù, éch arnodañ, é kendiviziñ, é treuzkas hag é talvoudekaat an oberoù a respont da zalc'hoù hon tiriad : gwareziñ ar vuhez, em ober doc'h cheñchamant an hin, beviñ asamb. A-c'houde 10 vlez emañ é kenlabourat get razh an obererion : e strollegezhioù ezel, e gevelerion, e guzul skiantel, e guzul kevredigezhel, an dud é chom er vro hag ar Stad.

Ar Mor Bihan, evel ar 57 Parc natur rannvroel arall a zo e Frañs, a ziskouez e vennantez da gendiviziñ, da gendrec'hiñ, da gompeziñ an implijoù àr un dachenn boutin ha c'hoantaet. Gelliñ em glevet get pep oberour ha gober traoù asamblo zo ur gwir chañs evit hor c'homad.

Harpiñ a ra ar Parc, diàr vremañ, modoù nevez da broduiñ, da veveziñ, da derkiñ hor bro... hag efedus eo ! Menegomp an ugentad Tachad desavadurel meret get ar vugale a zo bet krouet getoñ, e darempred get ar c'humunioù hag an Deskadurezh-Stad ; meur a gant chanter evit tenniñ gwec-baoudre hag a zo bet kemeret perzh enne get tud ar vro ; peotramant ar miliadoù a wez a zo bet plantet get skoazell al labourerion-douar... Razh an oberoù-se zo bet boulc'het get ar Parc, ha gete e weler splann e c'heller harpiñ an ekonomiezh ha talvoudekaat ar glad naturel ha sevenadurel àr un dro.

Ur skouer vray arall eo an eoriadurioù na wastont ket strad ar mor, a zo bet staliet asamblo get ar c'humunioù ha get Kompagnunezh ar porzhioù. Ne oant ket niveruser penn-kentañ ; neoazh ec'h eus 500 anezhe e meur a lec'h er Mor Bihan bremañ. Sikour a reont gwareziñ ar glazidegoù, lec'h ma vev ar roñseed-mor. Nend eo ket dre zegouezh e oa bet choazet ar boudoù bihan-se da loened ardamez get hor Parc : emañ o buhez e dalc'h kalite an douar, hag arouezziñ a reont peger rekis eo gwareziñ ar c'hornad ha kement tra a ya d'ober anezhoñ er mor hag àr an douar.

Ar magazin-mañ zo evel ar roñseed-mor, a zoug hag a c'han kantadoù a re vihan. Kinnig a ra ur mor a oberoù mat evit an endro kaset da benn get ar Parc ha get e gevelerion a-c'houde 10 vlez. Nend eo ket un dastumad eñvorennoù ; un torkad oberoù skouer ne lâran ket, hor broud da zerc'hel da vevañ asamblo an avantur kaer-se : ijiniñ ur vuhez arall amañ !



Le Parc en résumé

76342 hectares

Une aire d'intérêt
maritime d'environ
17 000 hectares

508 kilomètres
de linéaires côtiers

35 communes

4 intercommunalités*

Le Département
du Morbihan

La Région Bretagne

192147 habitants

Comme tous les Parcs naturels régionaux de France, 5 missions principales lui sont confiées :

- La protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- L'expérimentation, l'innovation
- L'accueil, l'éducation et l'information
- Le développement économique et social

*Golfe du Morbihan Vannes agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté



David Lappartient,
pilote du projet de Parc
dès 2012 et Président
jusqu'en Août 2023.

Quel bilan faites-vous des 10 ans années passées ?

On ne les a pas vu passer ! Les craintes de certains ont été complètement évacuées et parmi les huit communes qui n'avaient pas adhéré au début, quatre sont arrivées très vite, deux ensuite et nous travaillons avec les deux autres, notamment sur les Atlas de la Biodiversité Communale. Et surtout aucune n'a demandé à sortir du Parc. Il est identifié comme un acteur sérieux du territoire et a trouvé sa place.

Quelles perspectives imaginez-vous pour les années à venir ?

Dans les années qui viennent, il y aura le renouvellement de la Charte du Parc (en 2029) et donc des adhésions des communes. La première

charte a mis 20 ans à mûrir, un certain nombre de lois sont venues rattraper le Parc. Les enjeux ne seront pas ceux liés à l'étalement urbain puisque la loi de zéro artificialisation nette (ZAN) va s'en charger, mais ceux de la biodiversité et des sujets d'équilibre sur le territoire comme de faire cohabiter biodiversité et activité humaine. Le Parc a vocation à être en avance, être un territoire d'innovation et à traiter des sujets avant les autres. Nous avons beaucoup de défis à relever, mais il n'y a pas de raisons qu'on n'y arrive pas. Il ne faudra pas avoir peur d'occuper aussi l'espace marin, et pas seulement l'interface terre-mer, ni-même d'aborder des sujets comme la santé et l'environnement. Le Parc est un espace de dialogue, qui partage des enjeux pour une réponse collective.

Historique du Parc

1994

DÉMARCHE DE CONCERTATION
« Démarche Golfe »
(25 communes)

1999

LANGÈMENT DE LA PROCÉDURE
DE CRÉATION DU PARC
par la Région Bretagne
(27 communes)

2014

CRÉATION OFFICIELLE
DU PARC
(décret du 1^{er} ministre,
33 communes)

2021

BILAN À
MI-PARCOURS

2024

LANGÈMENT DE LA
RÉVISION DE LA CHARTE
(35 communes)

2029

DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT
DE CLASSEMENT

... **2044**

1^{re} CHARTE

FUTURE CHARTE



Interview



Michael Weber (à gauche) est président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. **Romain Lajarge** (à droite) est professeur en aménagement du territoire à Grenoble, co-auteur de l'ouvrage *Les parcs naturels régionaux : des territoires en expériences* (éd. Quae).



Quelles légitimités ont les Parcs pour accompagner les transitions : changement climatique, préservation du vivant, vivre ensemble... ?

Michael Weber. Avec l'urgence climatique, les Parcs sont devenus de vrais laboratoires. Ils sont un maillon complémentaire aux collectivités existantes, une ingénierie des territoires qui travaille en transversalité. Ils sont devenus des territoires reconnus pour leur capacité à mener ces transitions. Nous avons montré que l'érosion de la biodiversité n'était pas une fatalité, nous avons davantage d'agriculture biologique qu'en dehors des Parcs et concernant l'habitat, on a réussi à montrer que l'on peut répondre aux exigences de confort et de performance énergétique actuels, tout en utilisant des matériaux biosourcés (paille, roseaux, pierre). Dans le Golfe du Morbihan, la pédagogie menée sur la question du trait de côte a aussi montré sa réussite.

Romain Lajarge. Les transitions ont commencé avec l'idée d'être solidaire à l'échelle planétaire ou individuelle, sans grande réussite. Les échelles intermédiaires, celles des territoires de projets comme les Parcs, valent d'être tentées. La Charte¹ donne une raison d'agir, elle est le levier de ce qui sera programmé sur le territoire. Elle

encourage un partage des valeurs et de la gouvernance pour mener des actions locales par l'adhésion des habitants. Ces valeurs produisent une mutation lente mais beaucoup plus structurelle que la plupart des politiques publiques.

Qu'est-ce que l'expérience des Parcs en régions apporte à la connaissance globale de la Fédération des Parcs et inversement ?

MW. La Fédération a un rôle à jouer sur la compilation de ces expériences locales et leur duplication. Ces expérimentations et innovations ont vocation à être partagées, y compris sur les territoires hors Parcs. Les Régions doivent se saisir de ces « laboratoires » pour penser la transition écologique.

RJ. S'il existe des influences fortes dans un même territoire et si les échanges s'accroissent (la marque Valeurs Parc en est la preuve), cela ne se voit pas encore assez à l'extérieur. L'État devrait s'appuyer davantage sur les Parcs pour initier des politiques publiques nationales. Professionnels, associations, élus, habitants créent ensemble des conditions de réussite. Il est temps de les généraliser.

¹Charte : document fondateur des Parcs naturels régionaux, approuvé par l'ensemble des collectivités membres

Les conseils du Parc



10 ans de Parc, c'est aussi 10 ans de collaborations avec chercheurs et associations.

« Une vraie relation s'est créée entre l'équipe du Parc et le Conseil scientifique. Il vient en appui sur des questions spécifiques

et accompagne la structuration du Parc », souligne Jean-Eudes Beuret, président du conseil scientifique.

Le club subaquatique Les Vénètes



Il a rejoint le Conseil des associations pour les trois années à venir. « Nous avons candidaté pour pouvoir faire des rapports sur nos observations sous-marines et pour être au courant des projets sur le Golfe », explique Jean-Pierre Le Corvec, président du club de plongée vannetais. Le plongeur l'assure, le Golfe est un territoire avec une faune et flore d'une grande richesse. « On voit des espèces qu'on ne voyait pas trop avant comme le Baliste, habitué aux eaux tièdes et chaudes », indique-t-il.





10 ANS DE... Préservation des richesses naturelles et culturelles

Abaoe 10 vloaz... Gwareziñ ar pinvidigezhioù naturel ha sevenadurel



« Face à l'effondrement de la biodiversité, il est temps d'agir : peaufiner la connaissance, délimiter les enjeux et mettre en place des actions de préservation. Il n'y a pas de biodiversité sans interactions entre les organismes, ni sans habitat. Le paysage évoque tant le littoral, les landes, qu'un paysage urbain ou une friche industrielle. Il est important d'avoir une vision écosystémique, en le regardant dans son ensemble avec sa faune, sa flore spécifique. De plus, quelle valeur accorde-t-on à un paysage sinon le regard qu'on lui porte et la force de l'émotion qu'il fait naître ? »

Patrick Camus

vice-président du Parc en charge de la biodiversité

L'Observatoire photo

En 10 ans, le Parc a participé à faire évoluer le regard qu'on porte au paysage en intégrant sa multiplicité, mais aussi un aspect émotionnel oublié jusqu'alors. Les inventaires, les actions de sensibilisation, ainsi que l'observatoire photo sont des outils incontournables de la connaissance du territoire.

« Sur trois ou quatre ans le recul des dunes, on ne voit presque rien, l'évolution des villages », relate David Lédan, en charge de l'observatoire photo. Depuis 2005, 58 lieux désignés comme représentatifs du territoire sont rephotographiés chaque année entre le 5 et le 12 avril.

À consulter

la plateforme POPP-Breizh : <https://popp-breizh.fr>

2005

Bocage - Elven



2024



2005

Quartier - Damgan

2014



2024





En 10 ans, le Parc nous a aidé à mieux connaître les enjeux écologiques et à mieux les protéger. Cela a permis de mettre en œuvre différents projets dans ce milieu marin si fragile et méconnu, de mieux connaître les risques avec les témoins de marées ou de préserver les milieux fragiles avec les mouillages innovants. Très actif dans l'écriture puis l'animation du Schéma de mise en valeur de la mer, le Parc peut et doit contribuer aux échanges d'avenir sur la conciliation des usages dans le Golfe.

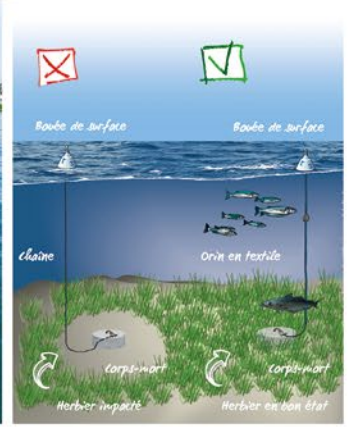
Sylvie Sculo

éluë du Bureau, en charge de la mer et du littoral



Les zostères

Les zostères sont des plantes sous-marines, elles ont des racines, font des fleurs et vivent sur les fonds sableux-vaseux, à la différence des algues qui ont des crampons et préfèrent les sols rocheux. Le Golfe du Morbihan est la deuxième surface d'herbiers de zostères en France après le bassin d'Arcachon. Le ragage des chaînes arrache ces plantes en impactant 40 à 60m² autour du bloc d'amarrage. Depuis 2017, le Parc naturel régional a accompagné le remplacement de près de 500 mouillages situés sur des herbiers.



101 mouillages en gestion à Arradon

François Le Goff est responsable des mouillages pour la commune d'Arradon.

Combien de mouillages innovants avez-vous sur Arradon ?

Nous avons 101 mouillages sur herbiers installés en 2022 et 2023, sur trois secteurs : Kerrat, La Tour Vincent et Penboch.

Comment les usagers ont-ils réagi ?

Ils ne s'en rendent pas forcément compte. Lorsqu'on les a questionnés, ils étaient plutôt favorables. Nous attendions surtout les gros coups de

vent pour s'assurer que cela tienne bien, et pour l'instant nous n'avons pas eu de problèmes techniques. Cela concerne des mouillages en bordure de parc à huitres qui sont dans 1m d'eau, ils sont pour les petits bateaux de 5,50m.

Avez-vous constaté un impact sur les herbiers ?

Un mouillage test avait été fait sur Arradon et Arzon, au bout de 2 ans la repousse avait été constatée. Là nous n'avons pas refait de plongée, mais ce serait intéressant de vérifier dans quelques années.



L'ABC a 8 ans

Le projet des Atlas de la Biodiversité Communale a démarré en 2016 avec la commune de Plougoumelen. Douze autres communes ont suivi entre 2018 et 2021, puis quinze entre 2021 et 2023, dix actuellement. Des naturalistes arpentent le territoire pour réaliser un état des lieux des espèces végétales et animales. Des animations et conférences complètent l'inventaire pour faire participer le grand public et les écoles. « On observe un effondrement de la population d'oiseaux et d'amphibiens, précise David Lédan. Les communes ont du mal à comprendre la richesse de leur territoire. En 1996, on avait commencé avec la loutre, aujourd'hui elle revient. Cela prend du temps, mais il y a de plus en plus de prise de conscience ».



Les mares à l'inventaire !

Dans l'étude de la trame verte et bleue, certains milieux essentiels qui assurent une continuité écologique manquaient à l'appel : mares, landes, vergers, arbres têtards. La mare avec son eau calme et peu profonde est très appréciée des odonates* et des amphibiens.

*ex : libellules et demoiselles

Naturelle ou artificielle, elle remplit de nombreuses fonctions (on parle de trame turquoise). « Quand on recrée de la trame turquoise, elle vient bonifier les autres trames avec lesquelles elle interagit » souligne Alexandre Crochu, chargé de mission trames naturelles.



Le Parc a été moteur sur la question du patrimoine maritime bâti. Après le travail d'inventaire, il s'agit à présent de mettre en place des stratégies sur le devenir de cette richesse. Services de l'État, élus locaux, associations de riverains ou de passionnés, tous ont des visions différentes. Nous avons un rôle à jouer de fédérateur pour obtenir une vision commune avec les multiples intervenants.

Luc Le Trionnaire
vice-président en charge du patrimoine et de la culture

1250 éléments du patrimoine bâti maritime inventoriés, la part mémorielle aussi

Moulins à marée, ponts, hangars à varech, balises, marais salants... 1250 éléments ont été recensés sur 550 km de côtes. Faut-il les sauvegarder ou les laisser disparaître ? « Les enjeux environnementaux sont très forts, on ne peut prendre en compte ce patrimoine bâti que dans ses interactions avec la biodiversité et les paysages, mais aussi dans les représentations des habitants en faisant une place à la valeur mémorielle », souligne Morgane Dallic, responsable du pôle ressources, médiation, culture du Parc. L'identité du patrimoine maritime est très liée au passé de

ses travailleurs et à l'exploitation des ressources. Au Bono, les cabanes ostréicoles construites pour beaucoup sur le domaine maritime racontent 100 ans d'histoire de la commune. « Tous les Bonovistes de plus de 60 ans ont participé aux chantiers ostréicoles. Sur les 150 qui existaient dans les années 50, il en reste 25, dont la moitié sur le domaine public maritime. Courant mars, neuf conventions ont été signées pour autoriser l'occupation de ces cabanes », explique Alain Brûlé, adjoint aux affaires maritimes et au patrimoine du Bono.



Phare de Port-Navalo

Chaumier un savoir-faire à valoriser

Depuis 2014, le Parc agrmente l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel de ces savoir-faire qui font la richesse du territoire. Pêcheurs de palourdes, murailleurs, cidrier et tant d'autres font vivre les traditions et une connaissance spécifique du territoire. Ils participent également à l'évolution des paysages comme les activités passées ont façonné le patrimoine bâti encore debout aujourd'hui. À 31 ans, Matthieu Niget s'est lancé dans le chaume, il y a 4 ans, formé par Patrice Leray, chaumier depuis plus de 25 ans. S'ils sont installés en Brière, ils entretiennent des roselières à Pénestin, Auray et Baden. Rencontre.

Comment se déroule la coupe de roseaux ?

On coupe entre décembre et mars, il faut qu'il fasse beau. A cette période la plante est mûre et bien sèche. En mars-avril elle recommence à pousser et c'est la nidification des oiseaux. C'est une plante annuelle que l'on coupe à 10-15 cm du sol avec une dameuse équipée d'une barre de coupe. L'entretien des roseaux favorise la biodiversité.

Pourquoi avez-vous choisi le chaume ?

C'est un bon isolant phonique et thermique, avant c'était la toiture du pauvre. Il est esthétique et apporte un grand confort de vie. J'aime travailler avec la nature et ce qu'elle nous offre. Si on perd ce métier, on perd le patrimoine qui va avec*. Il n'existe pas de diplôme, il faut donc

former, et pour qu'un chaumier soit efficace et autonome il faut bien compter 6 ans.

Peut-on envisager une filière locale ?

Le PNR de Brière mène une étude pour répondre à cette question. Ce que je coupe c'est 40% de ma pose, le reste est acheté en Hongrie, en Pologne. Pour qu'une roselière redémarre il faut 4 ans, et on ne peut pas accéder à certains lieux. La seule possibilité ce serait à la main, mais on a déjà du mal à trouver des saisonniers ! On a des accords avec des propriétaires, des sociétés de chasse, des communes, mais il faut faire entendre sa voix, chacun ayant son intérêt.



* Depuis le travail du Parc mené en 2020 puis avec le PNR de Brière en 2021, les savoir-faire chaumiers du Golfe du Morbihan et de Brière sont inscrits à l'Inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel



10 ANS DE... Développement durable et transitions



Abaoe 10 vloaz... Diorroadur padus ha treuzkemmoù



« Au Parc il y a une notion positive de la lenteur, on fait évoluer doucement en semant des graines dans les esprits. Ce n'est pas dans la contrainte mais en faisant participer que l'on convainc, et en montrant l'exemple. Le Parc est un accompagnateur des transitions, notamment auprès des enfants, c'est un investissement pour dans 20 ans. Mais également avec nos Valeurs Parc, des professionnels qui croient en ces transitions et font passer le message. »

Pascal Barret
vice-président en charge des transitions économiques

L'expérimentation comme ADN

Avant même la naissance du Parc naturel régional, le golfe du Morbihan était déjà dans une démarche expérimentale avec le SIAGM, mais aussi de concertation entre des acteurs aux intérêts divergents.



Le bassin versant de Pénerf, initié dès 2000, et animé jusqu'en 2018 par les équipes du Parc, est un bon exemple du long travail de concertation mené autour des pollutions et conflits d'usage. « À l'époque, un comité d'acteurs qui prenait toutes les décisions, c'était expérimental », souligne Sophie Giraud, responsable du pôle développement, aménagement et transitions. Dans la même veine, le Parc a conduit

des actions autour des pesticides, le lancement des Petits-Passeurs, la gestion du marais de Lasné, l'apport de biomasse végétale sur les terres agricoles littorales... « Ce n'est pas seulement le Parc qui a changé les choses, mais il a contribué à faire évoluer le regard ». Il a osé entreprendre de nouvelles façons d'interagir avec son environnement, mais aussi anticiper les sujets de demain : la transition agroécologique et énergétique, le lien santé et environnement...



Protéger le bocage

Jean-Paul Le Bihan, agriculteur aujourd'hui retraité et élu de Surzur, a participé à diverses actions en partenariat avec le Parc. Restauration des ruisseaux, amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin versant de Pénerf, compost sur les terres littorales... « J'étais assez convaincu de ces démarches pour protéger notre environnement, le bocage, les plages. Mais beaucoup d'agriculteurs craignaient des

contraintes en plus. Depuis, ils ont fait du chemin. En revanche, je suis très inquiet de l'augmentation des cultures au détriment de l'élevage et de la disparition des talus ».



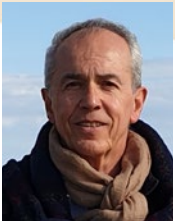
Les agriculteurs, des interlocuteurs à privilégier

Le Parc organise depuis sa création des événements de sensibilisation et de concertation pour le grand public et les professionnels autour des enjeux qui concernent l'agriculture, la pêche, la conchyliculture. L'objectif : accompagner une transition agroécologique et alimentaire durable.

L'agriculture occupe 42% du territoire, cela fait des agriculteurs des partenaires incontournables de la protection de la biodiversité. « Il faut travailler ensemble et concilier les pratiques agricoles avec les enjeux de préservation. L'une des approches est de valoriser les pratiques favorables à la biodiversité pour que cela infuse chez les autres », explique Maden Le Crom, chargé de mission transition agroécologique et alimentaire. Par exemple, via le concours Prairies*, lors duquel un inventaire floristique est réalisé. « Certaines plantes fleurissent plus tard et ont la préférence de certains insectes. Retarder la fauche, c'est permettre aux oiseaux de nicher, aux portées de mammifères de se cacher et de s'enfuir en cas de danger ». Les agriculteurs sont accompagnés dans leurs pratiques, et face aux contraintes que cela peut engendrer, des mesures d'accompagnement financier existent.

*Concours de pratiques agroécologiques Prairies et parcours.

La transition passera par plus de sobriété. La loi de zéro artificialisation nette l'imposera dans le foncier pour les décennies à venir. Il s'agira de consommer moins d'espace mais aussi de réfléchir à résorber les îlots de chaleur urbain, débitumer les cours d'école, observer l'impact des constructions.



Guy Legrand est le représentant d'Eau et Rivières pour le territoire du Golfe du Morbihan et de la ria d'Étel.

Ressources en eau : et si on changeait de point de vue ?

« Les capacités d'accueil de notre territoire ne sont pas infinies. La disponibilité de la ressource en eau (potable ou brute) devient un facteur déterminant pour penser l'aménagement du territoire, avant même le foncier disponible

ou les équipements collectifs. L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un bien commun qu'il faut respecter et apprendre à partager équitablement entre tous les usages légitimes ».



Cale de Montsarrac



Quartier Tohannic Vannes



Grand murin

Retrouver les étoiles

La sobriété est aussi énergétique. Pour les humains comme pour toutes les espèces qui nous entourent, l'alternance de jour et de nuit est indispensable. Il ne suffit pas de se préoccuper des espèces nocturnes puisque l'impact de l'éclairage public est bien plus global.

Tandis que pour beaucoup la question était d'ordre sécuritaire ou financière, le déclic autour de la pollution lumineuse arrive en 2017. « On a perdu le réflexe de regarder le ciel nocturne et de marcher la nuit », regrette Juliette Herry, chargée de mission. En campagne, sortir à la lampe frontale ou en se contentant de l'éclairage de la lune est fréquent. Mais en ville, la lumière constante, synonyme de progrès et de sécurité, en a fait oublier son impact négatif sur la santé humaine. Son effet sur le sommeil, en perturbant la production de mélatonine est aujourd'hui prouvé, tout comme les risques accrus de dépression.

« Le Covid a été une occasion de tester des choses et la crise

énergétique qui a suivi a fait évoluer les discours », explique Juliette Herry. Plutôt que d'aller vers toujours plus de technologie, les équipes du Parc invitent à changer notre façon de voir les choses, en privilégiant le plus possible les dispositifs passifs. Il s'agit, par exemple, de baliser les chemins piétonniers avec des systèmes rétro réfléchissants ou photoluminescents, d'éviter les LED bleues en optant pour les ambrées. Depuis 2018, les collectivités prennent davantage en compte la pollution lumineuse dans leurs documents de planification. Le Parc les accompagne pour identifier les zones à enjeux de biodiversité. À noter que sept communes du territoire sont labellisées « Villes et villages étoilés ».

Retrouvez le guide des préconisations, réalisé en partenariat avec les communes de Saint-Avé et de Saint-Philibert

Les espèces végétales aussi sont impactées

Les plantes aussi sont impactées par la pollution lumineuse. On voit, à proximité des éclairages, des arbres perdant leurs feuilles plus tardivement ou avec des fleuissements plus hâtifs. Plus grave, certaines espèces vivent en codépendance avec des insectes spécifiques, cela peut générer un décalage qui gênera leurs évolutions communes, voire les fera disparaître.

Témoignage

Morbihan Energie

« Morbihan Énergies travaille avec le Parc afin de bien intégrer la question de la pollution lumineuse. Cette démarche facilite la prise de décision des élus dans la gestion différenciée de l'éclairage public, sans opposer les enjeux de confort et de sécurité aux enjeux environnementaux ».

Gwenn LE NAY

Président de Morbihan Énergies

Valeurs Parc

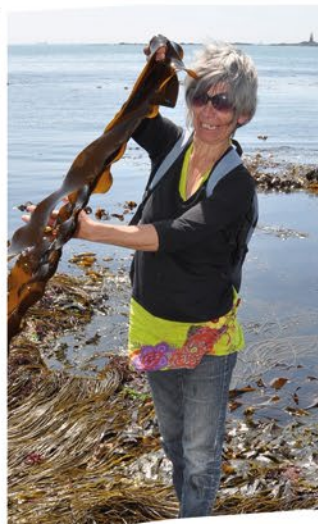
des ambassadeurs du territoire

Avec la marque Valeurs Parc, une soixantaine d'artisans, producteurs ou prestataires transmettent les valeurs communes avec le Parc dans leurs pratiques et à leurs usagers.

1. Avec La Mer Monte, Anne Jacob est guide littoral et patrimoine

2. Angélique Rocheteau est vannière et osiéricultrice

3. Avec Nathalie Retail, David Fromont a créé A fleur de mer, chambres d'hôtes à Saint Armel en 2017



Depuis quand avez-vous rejoint Valeurs Parc, et pourquoi ?

Anne Jacob¹. Je me considère comme une colporteuse de tradition, je suis installée depuis 1997, seule depuis 2011. J'ai obtenu la marque dès 2016. Le Parc impulse une dynamique de réseaux, avec la possibilité de formations, de revoir nos fonctionnements, d'étoffer nos connaissances et de comprendre le territoire.

Angélique Rocheteau². Je le souhaitais depuis mon installation en 2017, et j'ai pu l'intégrer en juin 2023 pour mes prestations éducatives. J'ai trouvé le réseau qui fait écho à mes valeurs et pour savoir ce qui se passe sur le territoire, c'est un bon équilibre entre envies et partage.

David Fromont³. Depuis 2018. Avant, nous étions agriculteurs bio donc déjà dans une démarche environnementale. Cela nous a semblé intéressant et on agit sur

de nombreux volets, que ce soit pour les produits bio du petit déjeuner, les produits ménagers, et les informations sur les activités décarbonées. Nous avons aussi développé un guide de séjour sans voiture.

Cela a-t-il eu un impact sur votre activité ?

AJ. Avant c'était beaucoup de visiteurs, aujourd'hui c'est 70% de locaux. J'interviens beaucoup auprès des scolaires.

AR. Cela permet de contribuer à la protection et à la préservation de l'environnement naturel et des espèces animales et végétales qui y habitent. Également, de promouvoir le développement durable et les pratiques respectueuses de l'environnement. Enfin, d'offrir des opportunités de partenariats et de collaborations avec d'autres acteurs locaux engagés dans la protection de l'environnement.

DF. On ne l'a pas senti, mais c'est un plus que l'on propose aux gens. Certains savent qu'on est dans un Parc, d'autres non, cela crée des discussions.

Quel message transmettez-vous le plus souvent ?

AJ. Que l'on a tous des droits et des devoirs. Cela évolue mais il faut continuer à faire beaucoup de pédagogie, notamment sur l'érosion des sentiers, la pêche à pied...

AR. Celui de la préservation des savoir-faire traditionnels et du patrimoine culturel lié à la vannerie.

DF. D'essayer de lâcher la voiture, prendre son vélo ou faire de la marche, changer nos habitudes et réflexes. C'est un peu plus long mais le ressenti à la fin de la journée est beaucoup plus important.

L'Asphodèle d'Arrondeau

Bien qu'abondante sur la côte sud du Morbihan et du Finistère, ainsi que sur les îles, l'Asphodèle d'Arrondeau est une fleur rare et menacée. Cette plante herbacée caractérisée par ses longues tiges aux feuilles étroites et allongées, se pare en avril de fleurs blanches rosées, délicatement disposées en grappes au sommet des tiges. Forte responsabilité régionale, en France elle n'est présente qu'en Bretagne. Par sa répartition géographique limitée et la fragilité de son habitat, sa préservation est un enjeu majeur.



10 ANS DE... Partage et transmission

Abaoe 10 vloaz... Kenlodiñ ha treuzkas



“ L'École du Parc regroupe beaucoup de missions. Une part d'entre elles est destinée aux enfants, à travers les aires éducatives auprès des écoles primaires et collèges avec l'aide de l'Éducation nationale. Mais également des missions liées aux quartiers politiques de la ville et des projets d'éducation artistique et culturelle. Le Parc est aussi un centre de ressources qui a vocation à parler au grand public, élus et techniciens. Nous avons la volonté de créer une nouvelle dynamique pour toucher le plus large public possible. ”

Anne Gallo Kerleau

1^{re} vice-présidente, en charge de l'École du Parc et de la communication



Les collégiens à la rescousse pour sauver le Golfe !

20 aires éducatives pour de multiples découvertes

Le territoire compte 20 aires éducatives, associées à dix-huit écoles et deux collèges. Des aires marines (AME) depuis 2017, puis des aires terrestres (ATE) depuis 2021.

« Elles permettent de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de leurs territoire, de connaître leur environnement proche, de rencontrer d'autres élèves. Ils abordent la biodiversité, mais aussi le patrimoine bâti et immatériel, ainsi que le changement climatique », explique Zarah Simard qui coordonne les projets. Ainsi, cette année, l'AME Armorique travaille sur le patrimoine maritime, celle de Baden sur les arbres et Damgan sur les oiseaux, aboutissant à la création d'un observatoire à l'étang du Loch. Chaque année, 800 élèves sont impliqués dans ces projets.

Face à la fragilité du territoire, heureusement, les jeunes des AME veillent. Ils sont un maillon important de transmission des savoirs, ce sont aussi des auteurs en herbe*.

Le Golfe est en proie à un grave danger ! Entre les chenilles processionnaires, les Baccharis, ou encore la pollution marine, les désordres sont croissants, surtout si de mystérieux événements s'en mêlent ! C'est le point de départ du synopsis inventé par les élèves des collèges Gilles Gahinet d'Arradon et Saint-Exupéry de Vannes. « C'est la force de l'imaginaire associée à celle du collectif ! Les élèves ont tout imaginé, les idées fusent ! », se réjouit Guillaume Le Cornec, auteur d'aventures botaniques et policières, qui encadre les ateliers. « Golfe en détresse ! », « Le mystère du Golfe », « Menace sur les Logoden ! », les élèves de 5^e du collège Gilles Gahinet, timides au début, lancent leurs idées de titre. La précédente séance titillait leur imagination pour des aventures rocambolesques et néanmoins cohérentes. Ce jour, c'est la quatrième

séance, l'auteur les invite à trouver un titre percutant, avant de leur expliquer les étapes nécessaires à la publication d'un livre : les corrections, la mise en page, l'illustration, l'édition... « Je pensais que c'était plus simple de faire un livre », souffle Manon qui a adoré inventer l'histoire, tout comme ses copines Manon et Madeleine. Pour Anicet c'est la joie de « voir ce que chacun a créé et de travailler ensemble ». Il restera une cinquième séance, toujours accompagnée de leurs enseignants, Damien Gossel documentaliste et Karine Thébaud professeur de français. « Entre temps les élèves travaillent sur la connaissance du territoire, jusqu'à vérifier les horaires de bus pour donner de la solidité à l'histoire », indique Guillaume Le Cornec, qui a ensuite réalisé une nouvelle de 50 pages présentée au Salon Livr'à Vannes avec la fierté des collégiens.

*Ce projet a été soutenu par la DRAC Bretagne et le Département du Morbihan.



Ilur, l'île expérimentale

Propriété du Conservatoire du littoral et gérée par les équipes du Parc depuis 2009, Ilur est devenue une île laboratoire. Pour la gestion de sa biodiversité, de son bâti, ou encore pour sa pédagogie au grand public, elle est une île de choix, préservée et néanmoins accueillante.

Ilur, 40 hectares, est la quatrième plus grande île du Golfe. Avec ses plages, diverses essences d'arbres, de grandes prairies et un hameau cerné de murs en pierre sèche, Ilur regroupe tous les paysages du Golfe dans un petit espace protégé, en partie, des pressions humaines. « La résilience de l'île tient au fait qu'il n'y ait personne l'hiver. Le contraste est très fort entre l'été où il peut y avoir 80 bateaux sur la plage et l'hiver où il n'y a personne à part moi et les professionnels que j'emmène », relate Xavier Le Gallo, garde du littoral à Ilur depuis 4 ans. D'avril

à octobre, il est assisté d'un saisonnier pour renforcer la surveillance - rappelons que la cueillette, les chiens en divagation et les feux sont interdits sur l'île, et peuvent être verbalisés - mais surtout l'accueil du public. « Les enfants sont de plus en plus sensibilisés. Pour les adultes c'est différent, les locaux restent souvent sur leurs acquis alors que ceux venus d'ailleurs sont plus curieux de notre biodiversité ».

Hors saison, les animations se poursuivent auprès des scolaires et du grand public, avec notamment des expositions sur le patrimoine bâti et naturel de l'île. C'est

aussi le moment du travail des équipes scientifiques et d'actions en faveur de la biodiversité. Panneaux photovoltaïques, traitement de l'eau, assainissement par phytoépuration, l'objectif est d'y trouver un fonctionnement exemplaire et autonome. Outre l'éco-pâturage mené avec la collaboration de 45 moutons, le roulage des fougères à l'automne aide fleurs et graminées à résister. La même attention est portée aux ligneux (ronces, pruneliers) pour ne pas fermer les milieux et conserver la diversité de l'île.

Des communes témoignent

Treffléan

En avril 2023 la commune a inauguré sa première Fête du printemps : découverte des actions du Parc, pique-nique, jeux et conférences sur la nature, mais aussi la soupe d'ortie des scouts et une balade à la rencontre des chauves-souris. La fête se poursuit en 2024 chaque année.

Saint-Armel

Dans le cadre de sa labellisation Territoire engagé pour la nature, la commune a mené plusieurs actions avec le Parc : l'arboriscope-verger, les panneaux pédagogiques avec Séné, la révision du PLU avec la remise en état des corridors écologiques.

Berric

Un ouvrage autour de l'Atlas de la Biodiversité Communale est en cours de rédaction. La commune a rejoint le Parc en 2022 et se réjouit des nombreuses animations, sorties nature qui ont permis de sensibiliser la population. « Cela permet de reprendre conscience de ce qui nous entoure. »

9 ans de sensibilisation auprès des plaisanciers

Chaque année, accompagnée d'un saisonnier, Anne Boulet, chargée de mission Natura 2000 - Milieu marin, va à la rencontre des plaisanciers.

Depuis 2016, le Parc passe de bateau en bateau pour sensibiliser aux bonnes pratiques. L'une des préoccupations est la préservation des herbiers de zostères. « Des cartes distribuées avec le guide de bonnes pratiques permet de les localiser », explique-t-elle. L'application gratuite Nav&Co* est plus précise et fait découvrir la biodiversité dans toute la France. Serge, qui a son bateau à Arradon, l'utilise depuis plus d'un an. « C'est un positionneur utile, mais je n'ai pas tout utilisé encore. J'ai déjà été visité par les équipes du Parc, c'est utile, convivial et à développer car tous les plaisanciers ne sont pas respectueux », souligne-t-il.

C'est le moment de rappeler les réglementations, la vitesse, le largage des eaux noires, le tri des déchets, mais aussi d'insister sur les produits polluants (gel douche, liquide vaisselle, crème solaire, entretien du bateau). « L'idée est de les informer sans les dégoûter ». Pour Hugues Cattaert, président des Amis de Conleau, ce sont les petits gestes automatiques qui sont les plus difficiles à changer. « Typiquement les mégots de

cigarette ! » Il y a trois ans, l'association a créé une commission environnement, dont le responsable est Jean-Luc Lejeune. Ce dernier ne s'y trompe pas, avec 600 adhérents, ils sont un courroie de transmission entre les usagers et le Parc. « En 2017 seuls 26% des plaisanciers connaissaient les herbiers de zostères, ils étaient 76% en 2023 », se réjouit Anne Boulet visant le développement d'un véritable réseau d'acteurs engagés, via les campagnes Ecogeste et toutes les actions de sensibilisation (formations des professionnels, apéro-pontons...).



Anne BOULET, chargée de mission
Natura 2000 - Milieu marin



700Z

La Loutre d'Europe

Avant la naissance du Parc, la structure « projet de Parc » s'intéressait à la Loutre d'Europe. Dès 1996, elle est annoncée autour de l'étang et de la rivière de Noyal. Au début des années 2000, toutes les communes sont prospectées et révèlent des indices à Elven, à St-Nolff et au cœur de Vannes. Depuis, tous les deux ans, sa présence est recherchée sur l'ensemble des ruisseaux et zones humides du Parc. Quasi disparue dans les années 70, sa population se porte mieux et la loutre poursuit la colonisation de nouveaux secteurs : rivière d'Auray en 2010, rivière du Sal en 2016. En 2022, une femelle et ses trois jeunes sont filmés au Tour du Parc. En 2023, elle est découverte sur les cours d'eau d'Arradon, tandis qu'un adulte est filmé sur un étang de St-Gildas de Rhuis ! La Loutre d'Europe est maintenant présente sur l'ensemble du Parc, une bonne nouvelle pour la biodiversité.

*
Téléchargez
l'application



Observatoire participatif : complétez l'inventaire !

Depuis 2018, la population est invitée à partager ses observations de faune, flore et des milieux favorisant les continuités écologiques (mares, murets de pierre sèche, landes).

L'observatoire incite à s'approprier le territoire et compléter les Atlas de la Biodiversité Communale. « Les données des experts proviennent souvent d'endroits à enjeux, mais pas de l'ensemble du territoire. Avec 15000 espèces indiquées par 1000 contributeurs, l'observatoire nous a permis de faire remonter des infos comme la présence de loutres dans certains cours d'eau, ou de Grenouilles agiles et tritons qu'on ne pensait pas trouver là », explique Jean-Philippe Willaume, coordinateur des

actions locales trame verte et bleue. De nombreuses actions en découlent, comme celle des panneaux sensibilisant à la circulation des espèces.



Téléchargez l'application sur playstore :

PNR Golfe du Morbihan

Des envahisseurs dans nos jardins ?

De nombreuses autres plantes se montrent envahissantes dans les jardins, préférez les espèces locales !

Après la destruction des habitats, quelle est la seconde cause d'extinction des espèces sur Terre ? Surprise ! Ce sont les espèces exotiques envahissantes (EEE). Il s'agit d'espèces végétales qui ont été introduites, volontairement ou non, hors de leur territoire d'origine. Certaines ont la particularité de se disséminer très rapidement et d'être résistantes. En éliminant les espèces en présence, elles provoquent une perte considérable de biodiversité et peuvent engendrer des impacts économiques et sanitaires notables. Ouvrez l'œil !



Séneçon en arbre
(*Baccharis halimifolia*)

Origine : Amérique du Nord

Floraison : de septembre à novembre

Spécificité : supporte bien les embruns salés et envahit rapidement les milieux naturels littoraux et zones humides

Comment l'éradiquer : Ses racines profondes nécessitent parfois l'utilisation d'outils spécifiques comme le baccharache, voire le cheval de trait. Arracher avant floraison, laisser le bois sécher puis envoyer en déchetterie ou en centre d'incinération



Herbe de la pampa
(*Cortaderia selloana*)

Origine : Amérique du Sud

Floraison : entre fin août et octobre

Spécificité : Se disperse rapidement notamment en milieux humides

Comment l'éradiquer : Arracher les petits pieds à la pelle. Couper la plante à ras avant l'été et bâcher pendant 2 ans. A défaut, couper les tiges avant la formation de plumeaux contenant les graines. Mettre en big bag et se rapprocher de centres d'incinération



Stramoine commune ou Datura*
(*Datura stramonium*)

Origine : Asie

Floraison : de juillet à septembre

Spécificité : plante très toxique (feuilles, tige, fleurs, graines), provoque des empoisonnements graves, et contamine les cultures de sarrasin

Comment l'éradiquer : Arracher la plante avec des gants avant la formation des graines, et la laisser se dessécher sur place. Ne pas la mettre au compost, en déchetterie et surtout ne pas brûler (fumées très toxiques)



Griffes de sorcière
(*Carpobrotus edulis*)

Origine : Afrique du Sud

Floraison : d'avril à octobre

Spécificité : Très forte propagation (un fragment de feuille suffit), notamment sur les dunes et falaises littorales où elle forme des tapis

Comment l'éradiquer : Espèce facile à arracher. Ne laisser aucun fragment ni litière (feuilles et racines à l'aspect mort peuvent encore bouturer). Laisser la plante sécher dans des big bag puis se rapprocher de centres d'incinération

ÇA S'EST PASSÉ

Degouezhet eo



À bonne école, dehors et en pleine santé au contact de la nature

24 juillet 2023

Le Parc a mis en œuvre un appel à projet pour développer des coins santé dans deux écoles. Celles de Ploeren et Saint-Philibert sont lauréates. Au programme : animations sur l'intérêt de remettre de la nature à l'école, conception et création du coin nature. Cette démarche s'inscrit dans le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) porté par l'Agence régionale de santé et la Région.



AQUA

28 novembre 2023, cinéma Ti Hanok

80 personnes ont assisté à la projection-débat consacrée à la santé bleue, qui a mis en évidence les liens entre nature et santé, particulièrement notre relation à l'eau. Après la projection du film AQUA, en présence de la réalisatrice Pascale d'Erm, une table-ronde et des échanges ont illustré le lien santé-environnement.



Causerie sur les femmes de la mer

8 mars 2024

Organisée à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à Séné autour de Muriel Cléry, élue du Parc, Juliette Herry, chargée de mission et les Amis du Sinagot pour une causerie sur le rôle des femmes dans les activités maritimes.



Une nouvelle convention de partenariat avec l'Éducation nationale

22 janvier 2024

En 2021, le Parc et l'Éducation nationale ont élaboré une convention pour développer des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire. Renouvelée et complétée pour les 3 prochaines années, la signature par Ronan Le Délézir, Président du Parc et Laurent Blanès, Directeur académique du Morbihan, s'est déroulée au sein de l'école Cliscoët de Vannes, investie dans une aire éducative, une renaturation de sa cour d'école et un projet d'éducation artistique et culturelle.



Comment bien entretenir son verger ?

13 février 2024

2 demi-journées grand-public ont été proposées à St-Avé et St-Armel

Dans le cadre du programme d'actions Trames naturelles du Parc, en partenariat avec le Pôle Fruitière de Bretagne et les communes de Saint-Avé et de Saint-Armel, le Parc a proposé aux habitants une formation grand public sur l'entretien des vergers et la taille de restauration. Limitées à 20 personnes, les animations ont fait le plein.



Installation du Conseil des associations renouvelé

11 mars 2024

Le Conseil des associations du Parc a été renouvelé en janvier 2024, par délibération du Bureau syndical. 27 associations en sont membres. Instance de gouvernance du Parc, le Conseil a officiellement été installé le 11 mars, en présence de Ronan le Délézir, président et Anne Gallo Kerleau, 1^{re} vice-présidente du Parc.



Une maquette du Golfe en 4 dimensions

18 et 19 mai, Fête du carénage, au port du Logeo à Sarzeau

François Schlumberger, habitant de Sarzeau, a conçu une maquette 4D interactive du Golfe du Morbihan. Elle permet de visualiser l'effet des courants, des marées et de situer les nombreuses îles du Golfe. Le Parc en possède un exemplaire qu'il est possible de réserver pour des animations.

Un livre co-écrit avec des collégiens

Mai 2024



Tout au long de l'année scolaire 2023/2024, dans le cadre d'une démarche relative à l'éducation artistique et culturelle soutenue par la DRAC et le Département du Morbihan, les collèves St-Exupéry de Vannes et Gilles Gahinet d'Arradon ont élaboré un ouvrage policier valorisant les richesses naturelles et culturelles du Golfe. Cette mise en récit des aires marines éducatives des collèges était encadrée par Guillaume Le Cornec, auteur jeunesse et directeur de collection aux éditions du Rocher - Plein Vent (cf. reportage P. 11)

À VENIR



Révision de la Charte

Juin 2024

La Charte est le document fondateur du Parc naturel régional. Élaborée en 2014 et approuvée par toutes ses collectivités membres, elle fixe ses grandes orientations de travail pour 15 ans, soit jusqu'en 2029. À compter de fin 2029, une nouvelle charte définira les actions. Cela paraît lointain mais ce processus de révision et d'élaboration, qui doit respecter de nombreuses étapes et s'appuyer sur une large concertation avec les acteurs locaux et les habitants, débute dès juin 2024.



Fête des 10 ans !

Anniversaire du Parc : fin d'année

En octobre 2024, le Parc aura 10 ans. L'occasion de faire la fête avec de nombreux partenaires. Le programme précis des festivités est en construction. Un temps fort est prévu le 1^{er} décembre : stands, spectacle, dégustations, conférences... Tout sera fait pour célébrer au mieux cet anniversaire.

Suivez les actualités du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh

